

PRIÈRE.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration pour l'année financière close le 31 mars 1968, en conformité de l'article 14 de la *Loi de 1966 sur l'organisation du gouvernement*, chapitre 25, Statuts du Canada, 1966-1967. (Textes français et anglais).

L'honorable sénateur Hayden, du Comité permanent du Sénat sur les banques et le commerce, auquel a été déféré le Bill S-27, intitulé: «Loi concernant La Banque d'Économie du Québec», rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald (*Cap-Breton*),

Que les noms des honorables sénateurs Blois, Carter, Giguère, Haig, McGrand et Nichol soient ajoutés à la liste des sénateurs qui font partie du Comité spécial sur la politique scientifique.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Aird, attirant l'attention du Sénat sur la quatorzième réunion annuelle de la Conférence Atlantique-Nord tenue à Bruxelles, en Belgique, du 11 au 15 novembre 1968, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la Conférence et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada.

Après débat,

L'honorable sénateur Carter, propose, appuyé par l'honorable sénateur Molson, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A la lecture de l'Ordre du jour,

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Macdonald (*Cap-Breton*) reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Argue, appuyé par l'honorable sénateur Croll, tendant à la deuxième lecture du Bill S-24, intitulé: «Loi modifiant la Loi électorale du Canada (Âge des votants)».